



Le p'tit Keleier

Janvier 2022

LES VOEUX 2022

Mes chers concitoyens,

C'est encore une drôle d'année que nous venons de vivre. Tout le monde a dû faire preuve de courage, de patience, voire d'abnégation. Et ce n'est pas fini, les protocoles sanitaires s'enchaînent, avec des conséquences ubuesques notamment concernant les enfants. Il nous faut malgré tout continuer à vivre, à résister psychologiquement à cette morosité ambiante, liée à cette impression qu'on se peut rien prévoir, qu'il faut en permanence puiser dans ses réserves d'énergie pour gérer le quotidien.

Côté mairie, il nous faut aussi gérer, à la fois, pour chacun son quotidien avec les mêmes contraintes que tout le monde, et pour le collectif, ces contraintes qui viennent compliquer également le pilotage de la collectivité.

Par conséquent, il y a eu moins de disponibilité pour développer les projets. Certains ont pris du retard. La difficulté d'organiser des réunions publiques est aussi un frein : ces moments ont rythmé le précédent mandat, ils étaient essentiels pour « prendre le pouls » et nous donner l'énergie pour continuer à donner l'impulsion nécessaire au développement de notre programme.

Néanmoins, nous n'avons jamais cessé d'être sur le pont, et des projets avancent.

Ainsi en est-il, du dossier « Adressage », sur lequel nous avons eu une réunion publique en septembre. Comme nous vous l'avions dit, nous avons travaillé avec la Poste à une évolution des adresses, et à une harmonisation globale des lieux-dits. Il y a eu de nombreux changements. Vous en serez informés prochainement par courrier et serez invités à venir retirer vos numéros en mairie.

Le dossier relatif aux arbres de la rue du stade a également été réalisé : ils ont été arrachés et une nouvelle clôture en bois les a remplacés, pour un effet plus clair et plus propre. Nous allons maintenant réfléchir à la création d'écluses permettant le ralentissement des véhicules et organisant le stationnement.

Le dossier sur les nouveaux vestiaires du stade est en cours. Le marché ne va pas tarder à être lancé. Cela nous permet d'envisager un début des travaux courant 2022.

Pour la station de traitement des eaux usées, l'enquête publique vient de se terminer. Il n'y a pas eu d'arguments majeurs susceptibles de remettre en cause le projet. Les études vont pouvoir commencer, menées par la Communauté de communes.

Concernant la fibre optique, les travaux vont commencer en mars. Cela nous laisse augurer d'une mise en service pour mars 2023, environ un an de travaux étant prévu, piloté par le syndicat Mégalis, en partenariat avec la Communauté de communes.

Mairie

Ouverture:

du lundi au vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h

02 98 91 08 92

adresse: 12, rue de la Mairie

mail: mairie@gourlizon.bzh

site: <https://www.gourlizon.bzh/>

 Le keleier de gourlizon

Permanences élus

La maire et les adjoints
reçoivent sur rendez-vous

Bibliothèque

- lundi 17H- 18H
- jeudi 17H - 18H
- samedi 11H - 12H

Défibrillateur dans le sas de la salle polyvalente

Rue du Stade

Communauté de Communes du Haut pays bigouden

Du lundi au jeudi

08:00 -12:00 / 13:30 - 17:30

vendredi

08:00 -12:00 / 13:30 - 16h30

02 98 54 49 04

adresse: 2A, rue de la mer

29710 POULDREUZIC

Site: <https://www.cchpb.bzh/>

 Haut Pays Bigouden

Déchetterie de Pouldreuzic

Du lundi au samedi

9h00-12h00 et 13h30-17h20

adresse: Lieu-dit Méot
29710 POULDREUZIC

Le recensement est en cours, avec des agents employés par la mairie. Veillez à bien renvoyer vos fiches, c'est important pour le calcul de nos dotations.

Agir pour la Préservation de la biodiversité est un enjeu fondamental de notre époque, et à ce titre, plusieurs actions sont en cours :

- Projet de créer un verger avec potager partagé sur un terrain municipal situé sur à Bellevue. Ceux qui sont intéressés sont priés de se faire connaître ! Nous allons organiser des visites auprès de mairies qui en ont déjà plantés, afin d'identifier quel type de projet nous conviendrait le mieux.
- Suppression totale de l'usage des produits phytosanitaires sur l'ensemble des espaces gérés par la commune, ce qui va nous valoir l'obtention du prix Zéro Phyto, décerné par la Région.
- Education à l'environnement : sur le temps périscolaires, nos agents sont invités à développer cette sensibilité auprès des enfants. Pour cela, avec la Communauté de communes, des formations vont être proposées afin de donner des outils ludiques à tout le personnel périscolaire de la Communauté.

Et enfin, vous l'avez vu, nous avons adopté un chat municipal, Scratch ! Il est vraiment devenu notre mascotte, et quoiqu'il arrive, assure ses heures en mairie. Il permet d'apporter un peu d'apaisement en cette période troublée, et de manière générale, ceux qui franchissent le seuil de la mairie sont ravis de le trouver !

Apaisement, ce doit être à mon sens Le maître de cette nouvelle année. Tellement d'efforts sont nécessaires pour continuer à vivre le quotidien ! Il faut prendre soin de soi? faire attention, à ses proches. Cultiver indulgence et tolérance. Ce n'est pas toujours facile, mais c'est avec davantage de fraternité que nous sortirons grandis de cette épreuve.

En vous souhaitant à tous et chacun le meilleur, c'est du fond du cœur que je vous souhaite une belle année. Bloavez Mat. Pac'è salute.

Emmanuelle Rasseneur



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Le recensement comment ça marche ?

Vous pouvez vous faire recenser par internet à partir du 20 janvier sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion sont joints au courrier ou vous seront remis prochainement par votre agent recenseur.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle. Le recensement est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous avez jusqu'au **2 mars pour le faire en ligne** et jusqu'au vendredi **4 mars** pour la démarche **en mairie ou par courrier**.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales via **Service-Public.fr**, le site officiel de l'administration française. Si vous rencontrez des difficultés lors de votre démarche, des formulaires papiers sont disponibles en mairie. Votre carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile vous seront demandés.

A noter que chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Election présidentielle 2022 :

dimanche 10 avril

&

dimanche 24 avril

NOTRE DÉMARCHE "ZERO PHYTO"

Depuis la loi réglementant l'utilisation des produits phyto-sanitaires, la commune s'est lancée dans une démarche visant à s'interdire totalement leur usage. Ainsi, même le cimetière et les terrains de foot, éligibles à des dérogations, sont entretenus de manière naturelle, avec des solutions mécaniques et davantage de temps de personnel.

Du fait de cette démarche exemplaire, **la commune a candidaté au prix « zéro phyto »**, mis en place par la Région. Un audit des pratiques a eu lieu, et a conclu à l'éligibilité de la commune. Pour valider la candidature, la commune doit également signer la Charte d'entretien des espaces des collectivités. Il en ressort que les pratiques vertueuses de la commune lui permettent de recevoir le prix, qui sera remis fin janvier.

Il est important que cette démarche fasse des émules chez les habitants.

DICTON BRETON

"Bloavezh mat deoc'h,
Ti dilogod, kalon e peoc'h,
Bara er forn, joa, levez,ez,
Ha karantez e-leizh an dorn !"



Bonne année,
Une maison sans souris, un cœur
en paix,
Du pain dans le four, de la joie, du
bonheur,
Et de l'amour au creux de la main !

LA PETITE HISTOIRE DU CLUB DE FOOT (GSA)

Club créé en 1934 par Léon Goraguer, alors instituteur à Gourlizon, Léon Goraguer, sera, quelques décennies plus tard, maire de Quimper (1967/1975).

Dans ses premières années, l'équipe de football des rouge et noir, rencontre essentiellement les clubs des communes voisines.

Dans les années d'après guerre, des tournois sont organisés. Ils réunissent les principaux clubs du coin. Gagner le trophée mis en jeu est à chaque fois un exploit retentissant dont on parle pendant fort longtemps. Un peu avant 1950, Gourlizon Sports intègre aussi les championnats et coupes organisés par les districts issus de la fédération française de football. En 1979, le club parvient, pour la première fois de son histoire, à accéder aux championnats régionaux . C'est remarquable pour une aussi petite commune.

Dans les années 80, il gravira même les échelons dans ces championnats organisés par la ligue de Bretagne et s'y maintiendra pendant 30 années consécutives.

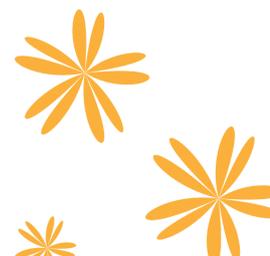
Gourlizon Sports aura aussi formé des joueurs et joueuses qui sont devenus célèbres dans des grands clubs bretons, comme René Flochlay (Stade Quimpérois des années 1950 et 1960), Stéphanie Mellec (Saint Briec et équipe de France dans les années 2000) Jonathan Le Bihan (Stade Quimpérois, Vitré, Fougères, années 2005 à 2020) et bien sûr Romain Danzé, qui aura joué plus de 10 saisons en Ligue 1 au Stade Rennais (2006 à 2017). Depuis 2020, l'équipe 1 de Gourlizon Sports est à nouveau en championnat régional, les équipes 2, 3 et 4 évoluent en district du Finistère.

Le club compte aujourd'hui 150 licenciés répartis en 78 joueurs adultes, 42 jeunes de 6 à 18 ans, 3 arbitres et 27 dirigeants. A ces licenciés, on peut ajouter plus d'une vingtaine de bénévoles investis. Les membres de Gourlizon Sports participent également activement à l'entretien des installations sportives mises à disposition par la municipalité. C'est indispensable, pour préserver le bon état des pelouses, des vestiaires et des abords.

Les objectifs de notre association sont nombreux ; on peut retenir, parmi les principaux :

- la volonté de créer du lien social et de la convivialité entre joueurs, dirigeants et supporters de toutes générations
- l'animation du bourg chaque dimanche après midi
- l'ambition sportive d'évoluer à un niveau intéressant
- l'envie de proposer aux plus jeunes de pratiquer un sport collectif à un coût très abordable pour les familles.

En 2024, notre club aura 90 ans ; il a vécu et continue de vivre grâce à l'investissement de nombreux bénévoles qui ont donné et donnent de leur temps et de leur énergie pour que l'histoire continue !!!



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN

Qu'est-ce qu'une communauté de communes ?

Une communauté de communes est un établissement public de coopération communale (EPCI) à fiscalité propre. Au 1er janvier 2020, on comptait 997 communautés de communes.

Définition

La **communauté de communes** créé par la **loi du 6 février 1992**, qui associe des communes en vue d'élaborer un **projet commun de développement et d'aménagement de l'espace**.

Elle exerce, aux lieux et places des communes membres, des compétences obligatoires et des compétences optionnelles, ainsi que des compétences supplémentaires que les communes lui transfèrent.

La communauté de communes regroupe plusieurs communes sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave.

Quelles compétences ?

Notre communauté de communes exerce en lieu et place des communes membres les compétences dans les domaines suivants :

- actions de développement économique ;
- gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ;
- création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux ;
- collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- assainissement des eaux usées ;
- eau potable ;
- protection et mise en valeur de l'environnement ;
- politique du logement et du cadre de vie ;
- création, aménagement et entretien de la voirie communautaire ;
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- action sociale d'intérêt communautaire ;
- création et gestion de maisons de services au public.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIQUE (MSAP)

La Maison de Services Au Public (MSAP) est installée dans les locaux de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden. Ce service de proximité vous accompagne et facilite vos démarches de la vie quotidienne via notre réseau de partenaires dans les domaines suivants : emploi/formation, logement/habitat, famille/enfance/jeunesse, entreprise, social, accès au droit, numérique ...

A votre disposition:

- Espace Public Numérique (EPN) composé de 2 postes informatiques avec accès internet, scanner et imprimante
- Espace de documentation

Accueil, information et orientation

- Accéder à de la documentation sur les différentes prestations susceptibles de correspondre à la situation de l'utilisateur
- Connaître les conditions à satisfaire et les démarches à réaliser pour les obtenir
- Être orienté vers la structure partenaire adéquate
- Bénéficier d'un libreaccès à des postes informatiques, connectés à internet

Aide à l'utilisation des services en ligne

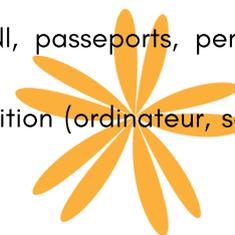
- Accompagner l'utilisateur pour rechercher des informations sur un site, créer ou mettre à jour son espace personnel
- Lui apporter un appui pour réaliser des télé-procédures (pré-demande de CNI, passeports, permis de conduire, ...) ou des simulations de prestations
- Accompagner l'utilisateur dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition (ordinateur, scanner, imprimante) et pour la création d'un compte de messagerie

Facilitation administrative

- Aider à la compréhension des informations adressées et des éléments sollicités
- Numériser et/ou imprimer des documents (CERFA, formulaires,...)

MSAP
2A, rue de la Mer
29710 Pouldreuzic
Tél. 02 98 54 49 04
msap@cchpb.com

MAISON
DE
SERVICES
AU
PUBLIC



L'ESPACE COWORKING

SERVICES :

Tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, de 6h à minuit, il est proposé en location :

- une salle dite « espace de coworking », partagée par plusieurs personnes ;
- un bureau individuel dit « bureau volant » ;
- une salle de réunion et l'ensemble de ses équipements, notamment de projection.
- une salle de formation, sur réservation.

En complément, il est mis à disposition des utilisateurs l'accès à l'espace de convivialité (cuisine/détente) et naturellement l'accès WIFI.

	Bureau coworking	Bureau volant	Salle de réunion
Ponctuelle			
½ journée	5€	10€	60€
1 journée	8€	15€	100€
Récurrente			
½ journée	4€	8€	
1 journée	7€	12€	



Les montants ci-dessus pourront être révisés le 1er janvier de chaque année sur décision préalable du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.

LES PARTENAIRES

- **Association Dihun** (musique, spectacles) Tél : 02 98 87 68 41 Mail dihun@ploneour-lanvern.fr site : www.dihun.fr - facebook : Dihun - Saison culturelle Haut Pays Bigouden
- **Tamm Kreiz** (école de danse) - Tél : 02 98 82 62 55 - Mail : association.tammkreiz@gmail.com - Site : www.association-tammkreiz.com - Facebook école de danse Tamm Kreiz-officielle - Instagram : tkdanse
- **Hip Hop** (école) Tél : 09 53 32 21 93 - Mail : contact@hiphopnewschool.bzh - Site : www.hiphopnewschool.bzh
- **Ulamir centre social** - Tél : 02 98 74 27 71 - Mail : ulamir.jeunesse@orange.fr - site : <http://ulamircentresocialdugoyen.blogspot.com> - Facebook : [ulamirgoyenjeunesse](https://www.facebook.com/ulamirgoyenjeunesse) - Instagram : [ulamirgoyenjeunesse](https://www.instagram.com/ulamirgoyenjeunesse)
- **PAEJ du pays de cornouaille** (Point Accueil Ecoute Jeunes) 11-25 ans - Audierne -Concarneau - Douarnenez -Pont-l'Abbé - Pouldreuzic - Quimperlé - Tél : 06 71 34 90 61 - Mail : paejsud@pep29.org
- **La SIJ** (structure d'information jeunesse) 11-30 ans - Tél : 07 86 33 69 38 - Mail : sijpaysbigouden@ccpbs.fr - Facebook & Instagram : [sijpaysbigouden](https://www.facebook.com/sijpaysbigouden)
- **Hamac & trampoline** (groupe d'échange pour parents & atelier mouvements) Site : hamactrampoline.blogspot.com - Mail : hamac.trampoline@gmail.com - Facebook : [hamactrampoline](https://www.facebook.com/hamactrampoline)
- **T'es cap** (Association de soutien scolaire) Tél : 09 51 65 85 38 - Mail : tescapcontact@gmail.com - Facebook : T'es Cap
- **Réseau parentalité** Mail : reseaparentalite.pb@gmail.com

DUNES ET PALUDS BIGOUDÈNES, UNE NOUVELLE RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE EN BRETAGNE

La Région Bretagne vient de retenir la candidature bigoudène pour la création d'une Réserve naturelle régionale sur les dunes et paluds bigoudène. En octobre 2020 le Conseil Régional a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la création de quatre nouvelles Réserves Naturelles Régionales (RNR) ou espaces remarquables de Bretagne. Les Communautés de communes du pays Bigouden ont travaillé ensemble pour proposer une candidature à cet AMI pour le site de la baie d'Audierne sous le nom de « dunes et paluds bigoudènes ».

Menée en lien avec le département et le Conservatoire du littoral et l'association Bretagne vivante, cette démarche de protection forte des milieux naturels vient conforter la volonté politique des collectivités bigoudènes d'inscrire la préservation de leurs espaces naturels sur le long terme. Étudiée puis validée par le Conseil Régional de Bretagne le 17 décembre 2021, le site naturel « dunes et paluds bigoudènes » va entamer l'élaboration de son dossier de candidature en concertation avec l'acteurs locaux pour intégrer la liste des espaces remarquables de Bretagne.



CONTACTS ET RESERVATIONS :
Les réservations s'effectuent si possible 24 à 48h à l'avance.
Toute personne intéressée peut contacter la CCHPB, au 02 98 54 49 04 ou par mail : infoecchpb.com pour être mise en relation avec l'animatrice économique de la collectivité, Annie KEROUEDAN.